

ANNEXE No 4

ITALIE.

Le gouvernement italien accorde une allocation d'absence de \$4 par mois à l'épouse ou à la mère du soldat, et \$2 par mois à chaque enfant.

Le comité s'ajourne.

CHAMBRE DES COMMUNES,
SALLE N° 301.

JEUDI, 6 avril 1916.

Le Comité s'est réuni à onze heures de l'avant-midi, sous la présidence de M. Macdonell, le président étant absent.

M. W. STOCKDALE, de la Division des Pensions Impériales, ayant été mandé, s'est présenté et a été interrogé comme suit:

Par le Président suppléant:

Q. Voulez-vous avoir la bonté de dire aux membres du Comité quelle position vous occupez et quels renseignements vous désirez nous donner?—R. Je suis, messieurs, comptable de la Division des Pensions Impériales au Canada, et j'ai toujours occupé cette position depuis que le gouvernement fédéral a commencé à payer ces pensions. Avant cela, j'ai été pendant quinze ans à l'emploi du gouvernement impérial. Je ne sais pas le genre de déclarations que vous désirez, et peut-être me serait-il préférable de répondre à toutes les questions que vous désirez me poser.

Par M. Nesbitt:

Q. Il y a une différence entre les pensions que nous nous proposons de payer au Canada et celles qui sont payées en Angleterre. Quelques-uns de nos hommes s'en sont allés en Angleterre et se sont enrôlés dans les armées impériales, et des réservistes de l'Empire ont aussi quitté ce pays et font maintenant le service dans l'armée régulière anglaise. Nous voulons avoir quelques renseignements sur les pensions qui sont payées en Angleterre?—R. La pension impériale, pour un simple soldat qui est complètement invalide, est de 25 schillings par semaine. Cela fait à peu près un peu plus que \$6 par semaine. On n'établit aucune distinction, en tant que cela concerne les règlements du gouvernement impérial, entre un homme marié et un célibataire, si ce n'est que l'on accorde une allocation pour les enfants. De la femme elle-même, l'on ne tient aucun compte.

Par le Président suppléant:

Q. Dans ce cas, la pension anglaise est de près d'un dollar par jour?—R. Tout près d'un dollar par jour. Ce montant est pour un homme seul.

Par M. Nickle:

Q. Elle est de \$316 d'après ce tableau?—R. Pour faire ce calcul, je crois que l'on donne à un dollar la valeur de quatre schillings. Le taux exact est de \$6.08 par semaine, ce qui ferait bien près de \$316.

Par le Président suppléant:

Q. Est-ce un taux récent?—R. Depuis la déclaration de la guerre, l'échelle a été considérablement augmentée. Par exemple, lors de la guerre du Sud Africain, l'échelle pour une pension du même grade, pour simple soldat, était de 10 schillings.